

**BORDEREAU DE VERSEMENT AUX
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS**

Intitulé du service versant :	Banque de France Succursale de Besançon	N° de versement : 2280W
		Métrage : 4,50 Mètres linéaires

Date du versement :
2 juin 2015

	Exemplaire destiné au service versant
X	Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-45	Dossiers de surendettement Conservation des dossiers des particuliers dont le nom commence par B et T. Classement par date d'archivage du dossier, événement intervenu à une date indéterminée en tout état de cause postérieure à la clôture du dossier, c'est-à-dire à l'établissement d'un plan définitif, l'adoption de mesures recommandées ou imposées ou la constatation de l'irrecevabilité ou de l'échec. Une annexe nominative a été produite par la Banque de France. Elle précise le nom des membres du ménage surendetté, le type de mesure adoptée et les dates extrêmes de chaque dossier. Considérée comme de nature à nuire à la vie privée au sens de l'article L213-2 du Code du patrimoine, elle ne sera communicable librement qu'en 2064.	2009-2013		
1	2009			
2	2010			
3-13	2011			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
14-28	2012			
29-45	2013			

Le chef du service versant :

Reçu les documents ci-dessus mentionnés

Besançon, le 2 juin 2015

La Directrice des Archives départementales du Doubs

Nathalie VIDAL